

OFFRE D'EMPLOI

La Ville d'Annemasse recherche pour sa Direction Education – Petite enfance :

**DEUX RESPONSABLES D'ÉQUIPE PERISCOLAIRE ADJOINTS(ES)
A TEMPS NON COMPLET (80%)**

- recrutement par voie statutaire ou contractuelle -

Annemasse, ville de 38 000 habitants, surclassée 40 à 80 000 habitants, se trouve au cœur d'un bassin de vie attractif, le Grand Genève (950 000 habitants), idéalement situé entre lac et montagnes et à deux pas d'une nature préservée. Riche de projets structurants qui contribuent à sa mutation, la ville connaît un dynamisme démographique, économique et urbain important.

Dotée de 770 agents et d'un budget de 85 M€, la Ville d'Annemasse développe depuis plusieurs années une démarche managériale inspirée des expériences d'entreprises libérées et nommée « LAB Collectivité » (libérante, agile et bienveillante).

Si vous souhaitez en savoir plus sur la promesse employeur de la Ville d'Annemasse :
<https://www.calameo.com/read/00441008245ebb27ea483>

Vos missions seront principalement les suivantes :

- Accueillir et animer des groupes d'enfants en activités éducatives.
- Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer des activités d'animation et de loisirs dans le cadre des projets éducatifs et pédagogiques du service et de l'équipement et accompagner les animateurs dans la conduite de leurs projets.
- Contribuer à la dynamique du travail d'équipe par sa participation aux réunions.
- Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires.
- Concourir à la qualité des échanges et de transmission d'informations avec les enseignants et les familles.
- Contribuer au développement des compétences des animateurs

Profil recherché

Vous êtes titulaire du BAFA ou équivalent ou BAFD. Vous maîtrisez les techniques d'animation, de pédagogie, d'éveil et d'expression corporelle de l'enfant, les règles d'hygiène et de sécurité, les gestes d'urgences et de secours. Vous avez de bonnes connaissances sur la législation et le règlement relatif à l'accueil collectif de mineurs, une connaissance des besoins fondamentaux de l'enfant et de son développement, des spécificités liées à l'accueil d'enfants de différentes classes d'âge, et des différents partenaires et institutions évoluant dans le secteur de l'éducation.

Doté d'un excellent relationnel, vous possédez des notions de base du management (conduite de réunions notamment), êtes en capacité d'élaborer et d'évaluer des projets ou des actions, repérer les dysfonctionnements et les signaler au supérieur hiérarchique. Vous êtes en capacité de gérer les conflits et être force de proposition et de conseil auprès de votre hiérarchie.

Poste ouvert :

- Agents titulaires de la fonction publique ou lauréat de concours du cadre d'emplois des adjoints d'animation (catégorie C), filière d'animation

ou

- non titulaire de la fonction publique : CDD de droit public, d'une durée de 1 an renouvelable

Conditions d'exercice

- Temps de travail de 28 heures hebdomadaires annualisées, réparties sur 4 jours, lundi/mardi et jeudi/vendredi avec 6 semaines de vacances travaillées
- Horaires fractionnés, avec amplitude variable en fonction des obligations du service.
- Disponibilité en fonction des nécessités de service
- Déplacements fréquents dans les écoles

Rémunération

Pour les titulaires : Rémunération statutaire, régime indemnitaire, CIA

Pour les CDD : Rémunération en fonction du profil et de l'expérience

Avantages

Prime de fin d'année, CIA, participation éventuelle de la Ville à la protection sociale (jusqu'à 600€/an), indemnité de résidence, titres restaurant, prise en charge par la Ville de l'adhésion au CNAS sous conditions, participation à l'abonnement de transport en commun (75%)

POSTE A POURVOIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

Date limite de dépôt des candidatures : 22/07/2026 (cachet de la poste faisant foi)

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (CV + lettre de motivation)
par courrier postal : à Monsieur Le Maire
Service des Ressources Humaines - B. P. 530 - 74107 ANNEMASSE CEDEX

ou

Via le site internet <https://www.annemasse.fr> (offres d'emploi)

(Possibilité de remboursement forfaitaire des frais de déplacement pour les candidats
présélectionnés pour l'entretien résidant hors département)